

Résumé du PV du Conseil de faculté du 7 novembre 2013, N° 103

Le Doyen accueille les membres du Conseil et souhaite la bienvenue à Raphaël Thélin, nouveau chargé de mission du décanat à 20%. Monsieur Thélin se chargera de la rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil de faculté ainsi que des rapports des Commissions de présentation. Il travaille également pour le décanat SSP en tant que conseiller aux études à 60%. Après que Monsieur Thélin se soit brièvement présenté, un rapide tour de table est effectué afin que chacun mentionne ses nom et qualité.

1 - Ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2013, n° 102, et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'École
5. Communications de la Recherche
6. Communication des représentants FGSE au Conseil de l'Unil
7. Information sur l'intégration en FGSE de professeurs de l'Institut Kurt Bösch (IUKB)
8. Préavis sur le rapport de la Commission pour la stabilisation du MA Sébastien Pilet en tant que MER 1
9. Préavis sur la nomination des directeur et directeur adjoint du nouvel ISTE
10. Préavis sur des modifications et adaptations du RFGSE
11. Préavis sur l'accueil à l'IDYST d'un boursier de l'European Research Council (ERC)
12. Divers, interpellations et propositions

2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2013, N° 102, et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont acceptés à l'unanimité moins quatre abstentions.

3 - Communications du Doyen

1. Dans une lettre datée du 14 octobre 2013, la Direction approuve toutes les propositions consécutives au Conseil du 2 octobre 2013 : le nom IDYST pour le 3^{ème} institut; les affiliations et répartitions proposées pour les personnels de la faculté dans les trois instituts ; le choix des directeur et directeur adjoint de l'IDYST (Stuart Lane et Torsten Venneman).
2. *Santé à Géopolis* : Une infirmière, Mme Martine Fragnière, est désormais disponible à Géopolis. Le Doyen encourage à lui communiquer les problèmes de santé rencontrés, afin que ceux-ci puissent être documentés et réglés. La sécheresse du bâtiment pose notamment toujours problème. Cela pourrait être réglé dans des bureaux en y installant des humidificateurs. La circulation d'air fonctionne également mal dans certaines salles, qui deviennent suffocantes. Ce problème sera également signalé à Madame Girardin. Une séance d'information générale sur la santé à Géopolis aura lieu en décembre. Le décanat veillera à informer tout le monde que ces problèmes sont pris en charge. Il demandera

également d'avoir accès aux résultats des mesures de la qualité de l'air, afin de les communiquer lors de la séance d'information de décembre.

3. État des nominations en cours à l'IGD (durabilité, développement, mobilité). Les dossiers des candidats pour les postes de PO en durabilité et anthropologie économique et de PO en géographie de la mobilité seront sélectionnés le 18 novembre.
4. Une assistante-doctorante, Mme Caroline Serre, sera engagée à 10% dans le cadre du projet Égalité des chances vision 50/50. Elle sera chargée du secrétariat de la Commission et effectuera des études statistiques, notamment auprès des femmes qui ont fini leurs études en GSE.
5. Le bureau de l'égalité de l'Unil a publié une brochure guide « être parent à l'Unil ». Cette brochure contient des informations sur les possibilités d'aménagement des horaires de travail, de congés en cas de maladie, de places d'accueil ou encore de soutiens financiers. Elle est à disposition au décanat.
6. Une convention lie l'Unil, l'EPFL et le Collège de France depuis 2008 (coordinateurs Unil, prof. Thomas Römer et Mme Antoinette Charon). La FGSE pourra inviter un membre du collège de France en 2014-15 ou 2015-16 pour un enseignement d'une durée maximale de trois heures ou une conférence publique. Les propositions de professeurs à inviter sont à faire d'ici fin décembre.
7. La commissaire d'apprentissage a donné l'autorisation officielle à la faculté de fonctionner comme un institut formateur. Un apprenti sera engagé au printemps, sous la supervision de Marie-Christelle Pierlot.
8. État de la situation relatif à l'aménagement des espaces non construits de Géopolis : Unibat fournira du mobilier standardisé et choisi par la Direction. Il s'agira uniquement de tables et de chaises. Pour d'autres aménagements (paravents, etc.), cela sera fait une fois ces meubles fournis, afin de voir leur taille et allure.

4 - Communications de l'École

1. M. Véron accueille Yves Demoulin, nouvel ingénieur pédagogique depuis le 1^{er} novembre, et l'invite à se présenter brièvement. M. Demoulin est belge, il a vingt d'expérience en tant que professeur et conseiller pédagogique. Il est spécialisé dans la pédagogie universitaire et est très intéressé par les nouvelles technologies. Il sera présenté de manière plus approfondie dans une newsletter. M. Demoulin sera membre du bureau et du Conseil de l'École.
2. *État de la réforme du Bachelor* : Le premier projet du bureau a été discuté au Conseil de l'École le 10 octobre. La 1^{ère} année n'a pas été abordée lors de cette séance, les objectifs généraux du cursus et des différentes orientations ayant déjà été votés avant l'été. Les discussions se sont donc portées sur les 2^{ème} et 3^{ème} années. Il ressort que l'orientation géographie et l'orientation environnement humain sont satisfaisantes. En revanche, il y a des remarques sur l'orientation environnement naturel. Le Conseil a critiqué les propositions concernant l'orientation géologie dont le nombre important de cours à 3 crédits ECTS pose problème, notamment au niveau du nombre d'examens. Il est également envisagé de demander un mémoire de Bachelor. Une nouvelle proposition est presque prête, suite aux nombreuses séances d'information constructives effectuées avec les enseignants de chaque filière.
Une fois que les plans d'études auront été établis, Sophie Lecloux du CSE rendra visite à chaque enseignant pour voir comment leurs cours et leurs objectifs correspondent aux

objectifs NQF qui ont été définis.

La journée de l'enseignement sera dédiée à la coordination entre les enseignements, avec deux objectifs principaux. Éviter les redondances et répétitions et savoir précisément qui fait quoi, mais aussi planifier des enseignements qui permettent un développement graduel des compétences des étudiants durant leur cursus. Actuellement, si le contenu des enseignements est connu, il n'existe pas de vue d'ensemble des compétences transversales qui sont développées dans chacun d'entre eux.

Concernant les cours de base de physique, une rencontre a eu lieu avec des enseignants de l'EPFL, d'autres auront lieu avec des enseignants de chimie et de mathématiques. Un cours de base en biologie a été proposé pour les orientations géologie et environnement. Le Directeur de l'École de biologie est d'accord, mais il souhaite que les négociations se fassent au niveau des deux décanats.

5 - Communications de la Recherche

1. *État de l'auto-évaluation de la faculté.* Les questionnaires seront envoyés le 8 novembre, après avoir été testés au sein de la Commission et vus par le CSE et la cellule qualité. Il est important de répondre au questionnaire (10 à 20 minutes), afin que les feedbacks puissent être obtenus. Le délai pour répondre au questionnaire est fixé à fin novembre. Il ne faut pas hésiter à contacter les représentants de la Commission en cas d'éventuelles questions. L'interprétation des données récoltées se fera dès janvier, afin que l'évaluation soit prête pour la venue des experts externes, au début du mois de mai.
2. *Information sur les doctorats.* Un nouveau document rappelant les droits et devoirs des doctorants est à signer par les deux parties. **Le Vice-doyen** souligne qu'il faut que le rapporteur soit désigné dès l'inscription, car cela permet au décanat d'avoir une personne de référence et de régler plusieurs problèmes organisationnels. Le formulaire de suivi de thèse permet quant à lui de vérifier que tout se passe bien, en particulier lors de la première année qui est cruciale.
3. *Doctoriales.* Lors des doctoriales du 13 décembre 2013, le thème proposé par la FGSE sera « biosphère : la société globale en mouvement », avec une conférence de Nathalie Chèvre puis de Cristian Scapozza, prix de la Faculté, qui interviendra comme primé FGSE. **Le Vice-doyen** encourage à présenter des posters.
4. *Annonces.* *Le Swiss Geosciences Meeting* a lieu le 15 et le 16 novembre.

Mystères de l'Unil. La FGSE sera cette année impliquée. Le thème sera « voyage intérieur, du visible et de l'invisible, de l'intériorité et de l'extériorité ».

SERVAL. Un mail d'information a été envoyé. Les fiches avec les anciens noms d'Instituts seront clôturées le 31 décembre 2013.

Bourse CRUS pour les cotutelles de thèse. Le délai pour les requêtes est le 31 mars 2014. Le montant offert par ces bourses est de 10'000.-.

Le Workshop de la Faculté aura lieu du 2 au 4 décembre 2013. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 novembre. Le thème est « Linking sustainable development, global migration, climate change adaptation and disaster risk reduction : identifying emerging issues ».

La Faculté s'expose. Plusieurs articles ont été publiés dans des revues, Nathalie Chèvre est passée dans l'émission ABE sur la RTS1, et deux lauréats du concours Durabilis proviennent de la FGSE, Emilie Crittin et Réginald Destinobles.

6 - Communication des représentants de la FGSE au Conseil de l'Unil

Aucun Conseil de l'Unil n'ayant eu lieu depuis le dernier Conseil de faculté, il n'y a aucune communication. En revanche, il n'y a pas eu de candidature pour combler le siège professoral vacant. Un nouvel appel à candidature aura donc lieu. J.L. Epard a notamment fait part de son intérêt.

7 - Information sur l'intégration en FGSE de professeurs de l'Institut Kurt Bösch (IUKB)

Le Doyen présente brièvement cet institut fondé en 1989 et basé à Sion. Il a été reconnu par la Confédération en tant qu'institut universitaire en 1992 et comprend deux unités. Droit de l'enfance et tourisme, avec deux Master correspondants, un programme doctoral et plusieurs formations continues. L'IUKB compte également sept professeurs, trois en droit de l'enfance, trois en tourisme et un en transversabilité. La Confédération finançait cet institut, mais souhaite à présent le rattacher à une plus grande université et a décidé de stopper son financement en 2015. Une suggestion est que l'Unil et l'Unige reprennent chacune l'une des unités de l'IUKB.

L'Unil reprendrait l'UER (unité d'enseignement et de recherche) en tourisme, y compris le master et le programme doctoral (déjà en codirection avec l'Unil), pendant que l'UER droit de l'enfance serait reprise par l'Unige. Étant donné que la faculté SSP n'est pas directement intéressée à abriter cette UER tourisme, alors que plusieurs professeurs de la FGSE (notamment MM. Véron, Ruegg et Reynard) sont intéressés à collaborer étroitement avec les trois professeurs en tourisme de l'IUKB, l'UER serait rattachée à la FGSE.

Pour l'éventualité d'un tel scénario, le Recteur a déjà négocié avec le Conseil d'État valaisan en charge de l'éducation. Le canton du Valais prendrait en charge le coût des bâtiments restant à Sion et contribuerait aux coûts à Lausanne et Genève. Les cursus continueront d'avoir lieu à Sion, ce qui permettra à l'Unil et à l'Unige d'avoir une antenne en Valais. Trois postes de professeurs, quatre postes et demi d'assistants-doctorants et 1 poste et demi administratif seraient financés, tous basés à Sion. L'Unil ouvrira ses ressources administratives, informatiques et bibliothécaires. Le coût de l'opération sera d'environ 1'320'00.-, sans charge pour la faculté. Le calendrier serait de rattacher les étudiants de l'Unil à la rentrée 2014. L'intégration du personnel enseignant se ferait en janvier 2015. Les nominations se feraient sur des modalités à définir.

Il faut préciser que le projet n'a pas encore abouti au niveau politique, et qu'il n'est pas encore temps de donner un préavis.

Lors des discussions, la question de l'impact sur l'identité de la FGSE qu'aurait l'absorption d'un Master en tourisme est soulevée, ainsi que l'ouverture dont devront faire preuve les membres de l'IUKB pour s'intégrer à l'IGD.

La cohérence du rattachement de l'UER tourisme à la FGSE est manifeste pour de nombreux membres du Conseil : thèmes de recherche communs, en particulier à l'IGD, intérêt des étudiants pour les sujets touchant au tourisme ainsi que pour le Master en tourisme, volonté des professeurs de l'IUKB d'être rattaché à la faculté, liens pré-existants entre l'Unil et l'IUKB.

8 - Préavis sur le rapport de la Commission pour la stabilisation du MA Sébastien Pilet en tant que MER1 (confidentiel)

Le MA Sébastien Pilet a fait une demande de promotion au titre de MER1 à la fin de la 3^{ème} année de son mandat de MA, conformément à la directive de la Direction. **Le Doyen** présente la Commission de stabilisation, sa composition et ses conclusions.

Monsieur Pilet est très bien intégré dans les institutions de l'Unil, un chercheur reconnu au niveau international, comme le démontre son statut de *keynote speaker* dans des conférences. Il est également très bon enseignant, capable d'enthousiasmer les étudiants. Il est d'ailleurs sollicité par nombre d'entre eux pour la direction de leur mémoire. La Commission de stabilisation souligne à

l'unanimité ses qualités dans ces trois domaines.

Les qualités de chercheur, d'enseignant et de collègue de Monsieur Pilet sont en outre relevées par plusieurs membres du Conseil.

La stabilisation de Sébastien Pilet en tant que MER1 est acceptée.

9 - Préavis sur la nomination des directeur et directeur adjoint du nouvel ISTE

Le Doyen rappelle qu'une séance a eu lieu le 30 octobre entre les membres des conseils de l'ISTE et du CRET concernés par la fusion entre les deux unités, durant laquelle les candidatures pour les postes de directeur et directeur adjoint du nouvel ISTE ont été discutées. Les candidats en lice sont Othmar Müntener et Stefan Schmalholz, pour les postes de directeur, respectivement directeur adjoint.

Othmar Müntener est choisi comme directeur pour préavis à la Direction.

Stefan Schmalholz est nommé directeur adjoint.

10 - Préavis sur des modifications et adaptations du RFGSE

Deux types de modifications sont à faire au règlement de la Faculté. D'une part, des adaptations liées à la fin de la restructuration, suppression des dispositions transitoires, concernant les articles 9 et 86. D'autre part, l'ajout d'articles liés à la création de la Commission « égalité des chances ». **Le Doyen** précise que le texte a déjà été accepté par le conseil de 14 mars 2013 et doit à présent être intégré au corps du règlement.

L'article 9 doit être modifié, car il faisait allusion à l'IPST qui ne verra finalement pas le jour. Les articles 37 et suivants concernant la nouvelle Commission de l'égalité sont insérés en entraînent un renumérotation des articles suivants. L'article 86 est supprimé et l'article 89 est modifié.

Lors des discussions, un problème est relevé dans l'article 10, qui stipule que l'ISTE est le seul institut lié à la convention de l'ELSTE, alors que certains professeurs actifs au sein de l'ELSTE, seront rattachés à l'IDYST.

L'explication est que le statut d'institut fondateur de l'ELSTE est contraignant. Le parti avait été pris de ne prendre que l'institut le plus proche et le plus intégré à l'ELSTE afin d'avoir plus de marge de manœuvre pour les nominations aux postes professoraux qui ne sont pas directement dans le champ de l'ELSTE.

Concernant la Commission de l'égalité, la durée des mandats de ses membres, liée à ceux du décanat plutôt qu'à ceux du Conseil de faculté, est mise en question.

Toutes les Commissions sont liées au mandat du décanat, notamment parce que le Doyen ou les Vice-doyens président automatiquement les Commissions. Chaque changement de décanat entraînerait donc un changement de composition des commissions.

La modification du règlement est acceptée.

Un avenant est apporté à l'annexe 3 du règlement du doctorat, qui spécifie les conditions de dépôt des thèses de doctorat. La BCU a en effet demandé à la FGSE si elle souhaitait toujours que les doctorants déposent des versions papier non reliées pour pouvoir faire des photocopies de leurs thèses. **Le Doyen** propose de renoncer à cette requête et de demander le dépôt des thèses sur CD, au format PDF. Cette solution serait adoptée par un avenant, en attendant une modification plus

profonde à venir de tout le règlement.

La proposition est acceptée.

11 - Préavis sur l'accueil à l'IDYST d'un boursier de l'European Research Council (ERC)

Le Doyen présente la lettre écrite par le directeur de l'IDYST Stuart Lane à propos de la demande d'un boursier de l'European Research Council (ERC), Jed Kaplan, de passer de l'Unige à l'Unil. **Le Doyen** précise que Monsieur Kaplan aurait le statut de professeur-assistant boursier et serait intégré à l'IDYST. Le Conseil de faculté doit donner un préavis à la Direction pour que celle-ci entre en matière sur l'accueil de M. Kaplan en GSE.

Les recherches de Monsieur Kaplan se situent dans le domaine de l'IDYST, son CV est de bonne qualité et la bourse ERC qu'il a obtenue est très compétitive et donc un bon indice de la qualité de son projet de recherche. Un problème se situe au niveau de la place dans les bureaux. **Le Doyen** estime qu'il ne faut pas adapter la politique de la FGSE à l'espace disponible. Il demandera des constructions complémentaires à la Direction si nécessaire.

Un autre problème relevé est le risque que des personnes se retrouvent de fait professeurs sans avoir été nommées via les travaux d'une commission, en obtenant une succession de fonds leurs permettant de prolonger un statut de professeur-assistant. Il faut donc préciser clairement que Monsieur Kaplan devra remporter un concours s'il souhaite rester à l'Unil au terme de sa bourse ERC actuelle.

Le Conseil accepte de préavisier l'accueil à l'IDYST de Monsieur Kaplan.

12 - Divers, interpellations et propositions

Des problèmes techniques existent toujours dans les laboratoires de Géopolis. **Le Doyen** en a informé Madame Pastorello du BUD, afin de travailler à une résolution de ces problèmes.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le jeudi 12 décembre 2013 à 16h15.

La séance est levée.

François Bussy
Doyen